

**AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE
ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
ET
CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS**

CORPORATION TERRANUEVA



Les présents renseignements sont fournis relativement à la sollicitation par la direction de Corporation Terranueva (la « **Société** ») de procurations devant servir à l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires de la Société qui aura lieu le 14 avril 2022, à 10 h (heure de l'Est) au Sheraton Laval, 2440 Autoroute de Laurentides, Laval (Québec) H7T 1X5 Canada.

DATÉ LE 14 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS DE LA DIRECTION

Sollicitation de procurations

Nomination des fondés de pouvoir et révocation des procurations

Questions et réponses sur le vote par procuration

Validité d'une procuration

Vote par procuration et exercice du pouvoir discrétionnaire

Avis aux Actionnaires Véritables ou Actionnaires Non-inscrits

Titres comportant droit de vote et principaux porteurs

Propriété des actions de la Société

Intérêt de certaines personnes relativement à certains sujets

Rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction visés

Rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction visés,
à l'exception des titres attribués comme rémunération

Options sur actions et autres titres attribués comme rémunération

Régime d'attribution d'options d'achat d'Actions ordinaires

Information sur les plans de rémunération fondés sur des titres de capitaux propres

Analyse de la rémunération

Intérêts de la direction et autres personnes intéressées dans des opérations importantes

Endettement des dirigeants et administrateurs envers la Société

Assurance des administrateurs et des dirigeants

Sujets devant être traités au cours de l'Assemblée

Présentation et réception des états financiers annuels

Élection des administrateurs

Nomination et ratification concernant les auditeurs

Approbation d'un régime d'attribution d'options d'achat d'actions

Comité d'audit

Comité de gouvernance

Énoncés des pratiques en matière de gouvernance

Renseignements supplémentaires

Approbation du conseil d'administration

Annexe A - Énoncé des pratiques en matière de gouvernance

Annexe B - Charte du Comité d'audit

FORMULAIRE DE PROCURATION

CORPORATION TERRANUEVA



TERRANUEVA

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES:

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE qu'une assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires détenteurs d'actions ordinaires (les « **Actions ordinaires** ») de Corporation Terranueva (la « **Société** ») aura lieu le 14 avril 2022, à 10 h (heure de l'Est) (l'« **Assemblée** ») au Sheraton Laval, 2440 Autoroute de Laurentides, Laval (Québec) H7T 1X5 Canada aux fins suivantes:

1. recevoir les états financiers annuels pour les exercices terminés les 30 septembre 2019, 2020 et 2021, ainsi que les rapports des auditeurs y ayant trait;
2. procéder à l'élection des administrateurs de la Société;
3. nommer et ratifier la nomination des auditeurs de la Société et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
4. approuver le régime d'attribution d'options d'achat d'actions à nombre fixe de la Société; et
5. traiter de toute autre question qui pourrait être valablement soumise à l'Assemblée ou tout ajournement.

La circulaire de sollicitation de procurations et le formulaire de procuration (la « **Procuration** ») sont annexés au présent avis d'Assemblée et, à ce titre, font partie intégrante du présent avis.

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'Assemblée ou en remplissant la Procuration. S'il vous est impossible d'assister à l'Assemblée, veuillez remplir et signer la Procuration ci-jointe et la retourner dans les plus brefs délais dans l'enveloppe-réponse qui vous est fournie à cette fin. Le vote relatif à vos actions se prendra conformément aux instructions que vous aurez données dans la Procuration. Veuillez prendre note que la Procuration ne sera pas valide tant qu'elle n'aura pas été déposée aux bureaux de Services aux investisseurs Computershare Inc. (« **Computershare** ») au 1500 boulevard Robert-Bourassa, bureau 700, Montréal (Québec) H3A 3S8, ou au 100 rue University, 8e étage, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, au plus tard quarante-huit (48) heures ouvrables précédant l'Assemblée ou toute reprise de celle-ci en cas de son ajournement, à moins qu'elle ne soit remise au Président de l'Assemblée avant le commencement de l'Assemblée ou de son ajournement. Une personne nommée comme fondé de pouvoir n'a pas besoin d'être actionnaire de la Société.

Avis est aussi donné par la présente que le Conseil d'administration de la Société a fixé la date de fermeture des registres pour l'Assemblée à la clôture des transactions au 14 mars 2022 (la « **Date de référence** »). Seuls les détenteurs d'Actions ordinaires de la Société à la Date de référence auront droit de recevoir un avis de convocation à l'Assemblée. Les actionnaires à la Date de référence auront droit de voter à l'Assemblée, à moins qu'ils ne cèdent leurs actions après la Date de référence, auquel cas le cessionnaire de ces actions aura droit de voter à l'Assemblée s'il établit qu'il possède lesdites actions et demande, au plus tard dix (10) jours avant l'Assemblée, que le nom du cessionnaire soit inclus dans la liste des actionnaires ayant droit de voter à l'Assemblée.

Signé à L'Assomption, Québec, ce 14 mars 2022.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) Jean-Luc Landry

Jean-Luc Landry,
Président du Conseil d'administration

Pièces jointes :

Circulaire de sollicitation de procurations
Procuration
États financiers annuels et Rapports de gestion
Enveloppe-réponse

Should you prefer to receive an English copy, please write to the Secretary of the Corporation:

*Terranueva Corporation
1002-3030 Boul. Le Carrefour
Laval, Québec, H7T 2P5
Canada*